

Jean de Melun

Ascendant O
Allié O

Grand chambellan de France en 1314



Jean, fils d'Adam, troisième du nom, et de Jeanne de Sully, vicomte de Melun, seigneur de Tancarville et de Montreuil-Bellay, est traité de *parent de sang* dans une charte de l'an 1313, par laquelle Louis X reconnait ses droits régaliens de faire battre la monnaie et les confirme.

Il s'attacha auprès de la personne du roi Philippe le long, lorsqu'il n'était encore que comte de Poitiers. Il était en sa compagnie et en sa bataille avec deux chevaliers et seize écuyers à Saint-Omer, pour servir contre les flamands au mois de septembre 1314, et quatre ans après avoir été fait grand chambellan de France par ce même prince, il fut envoyé sur les frontières de Flandres avec le comte d'Evreux, ayant en sa compagnie sept chevaliers et vingt-neuf écuyers.

Il fut mandé le 12 novembre de la même année 1318 pour se retrouver à Paris aux octaves de la Chandeleur et eut ordre ensuite d'aller à Lisieux, où se devait trouver Robert d'Artois, comte de Beaumont et l'évêque d'Amiens. Il rendit aussi de grands services aux rois Charles le bel et Philippe de Valois, sous lesquels il fit les fonctions de Chambellan de France.

A cette époque le grand chambellan avait beaucoup plus de prérogatives qu'il n'en eut par la suite. Notamment aux hommages qui se faisaient à la personne du Roi, le grand chambellan était à son côté et avait pouvoir de dire par écrit ou de bouche, au vassal ce qu'il devait au Roi, comme son seigneur; et après que le vassal avait dit *voire*, le grand chambellan parlait pour le Roi et marquait que le Roi le recevait: ce que le Roi approuvait en disant *voire*.. C'est ce que fit le vicomte de Melun, à l'hommage du duché de Guyenne fait à Amiens le 6 juin 1329, par le roi d'Angleterre Edouard III, au roi Philippe de Valois.

Il en reçut diverses gratifications, servit en Flandres sous le connétable d'Eu, comte de Guines, en 1337 et 1338, sous le duc de Normandie en 1340 et jusqu'au mois de juin suivant, qu'il servit "en la bataille du Roi avec neuf chevaliers et soixante-deux écuyers de sa compagnie".

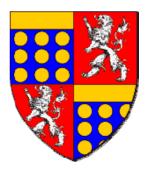
Ce prince le choisit pour l'un des exécuteurs de son testament le 24 mai 1347 mais il mourut avant lui la même année (1350) et fut enterré à l'abbaye du Jard.

Jean de Melun se maria deux fois : en 1316 avec Jeanne, fille et héritière de Robert de Tancarville, et en 1327 avec Isabelle, dame d'Antoing et d'Epinoy.

Du deuxième lit est issu Hugues, dont nous descendons, chevalier banneret qui alla s'établir aux Pays-Bas où étaient situés les grands biens d'Isabelle d'Antoing sa mère. Il est la tige des seigneurs d'Antoing, comtes et princes d'Epinoi, duc de Joyeuse, branche éteinte en ligne directe, le 31 juillet 1724, en la personne de Louis de Melun, duc de Joyeuse, pair de France, prince d'Epinoi, mortellement blessé d'un coup d'andouillet de cerf.



Béatrice de Beausart, épouse d'Hugues de Melun, mère de Philippine (château d'Antoing)



Blason d'Hugues de Melun

Père d'Hugues, père de Philippine, mère de Jean II de Montmorency, père de Louis, père de Roland, père de Claude, père de Charlotte, mère de Louise du Crocq, mère de Gilette de Thieuville, mère de Jean de Briroy, père de Jean, père de Nicolas, père de Françoise, mère de Marc-Antoine Cauvet, mère de Geneviève, mère de Geneviève Boudier, mère d'André Christy, père de Pierre, père de Marie-Charlotte, mère de Marie Zulmé Quesnel, mère de Michel Adrien d'Amphernet de Pontbellanger, père de Marthe épouse de Maurice O'Mahony.